

GAF - NOTE D'INFORMATION SUR

LA REVUE D'EFFECTIF RÉGIONALE DES JEUNES 2018

Afin de placer une dynamique envers la détection et formation au travers des équipes ETR des 13 nouvelles régions, une revue d'effectif régionale des jeunes est mise en place conjointement à la revue d'effectif nationale GAF 2018.

Cette action s'effectue dans la perspective des JO de Paris et pour les années d'âges concernées plus loin encore. L'enjeu est de stimuler des changements dans la formation des gymnastes.

Âge	Format équipe	Programme technique	Date	Lieu
Gymnastes nées en 2008, 2009 et 2010	5/5/4	Performance avec spécificités Avenir *	3 novembre 2018	Saint-Étienne

** Se référer à la lettre FFGym GAF n1 – Septembre 2018 pour les précisions sur les spécificités Avenir du programme Performance.*

Chaque région peut engager une équipe comprenant quatre ou cinq gymnastes. Chaque année d'âge doit être représentée (au moins une 2008, une 2009 et une 2010) et au maximum deux gymnastes de la même année d'âge (pas plus de deux 2008 ou deux 2009 ou deux 2010).

Les gymnastes qualifiées en Avenir (cf. liste DTN RNE 2018) peuvent être membres d'une équipe régionale, sous réserve de respecter les règles de composition ci-dessus.

Le classement de l'équipe s'effectue sur l'addition des quatre meilleures notes à chaque agrès mais avec obligatoirement une note par année d'âge prise en compte. Pas de classement si une équipe régionale n'a pas les trois années d'âges représentées à chaque agrès.

Jury : jury convoqué sur la revue d'effectifs (pas de juge à fournir pour les comités régionaux engagés).

Entraîneurs : deux entraîneurs par équipe.

Pas d'obligation de tenue régionale, tenue compétitive individuelle ou club pour les gymnastes, tenue libre pour les entraîneurs (survêtement ou pantalon de survêtement et t-shirt ou polo)

Engagement de l'équipe : date limite **lundi 1^{er} octobre**, [via le formulaire FFGym](#).

Fiche nominative de l'équipe : date limite **lundi 22 octobre**, [via le formulaire FFGym](#).

Le certificat médical d'absence de contre-indication est nécessaire pour toutes les gymnastes, se référer à la page 57 du règlement technique GAM-GAF 2018-2019.

Gestion des musiques sur le site de compétition avec transmission par clé USB.

Tous les documents relatifs à cette compétition sont disponibles sur le site Internet fédéral : <https://www.ffgym.fr/Evenement/2018 - 11 - g a f - revue deffectif>